

Projet éolien de Puits Jaunay

Lettre d'information - MAI 2026

Le projet éolien de Puits Jaunay

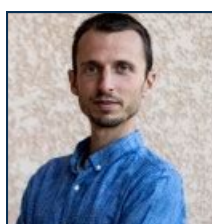
Chères habitantes, chers habitants de Vatan et la Chapelle-Saint-Laurian

Depuis son lancement en 2022, ce projet s'inscrit dans une dynamique concrète en faveur de la transition énergétique du territoire. Il progresse aujourd'hui de manière soutenue, avec plusieurs étapes structurantes à venir dans les prochains mois. Les études réglementaires — écologiques, paysagères et acoustiques — se poursuivent afin de concevoir un projet à la fois ambitieux et respectueux des spécificités locales, elles devraient être disponibles fin 2026.

Convaincus de l'importance d'un développement partagé, nous avons engagé depuis 2025 une démarche de concertation active. Celle-ci vise à vous associer pleinement à la construction du projet. Plusieurs actions ont déjà été menées et vont continuer tout au long de l'année.

Cette lettre vous propose de découvrir plus en détail les avancées du projet ainsi que les prochaines étapes à venir, avec un objectif de dépôt du dossier à l'horizon fin 2026.

Nous sommes convaincus que ce projet peut constituer une opportunité pour le territoire, et souhaitons continuer à le construire à vos côtés, dans un esprit de dialogue et de transparence. Nous restons pleinement disponibles pour échanger et répondre à vos questions.



Matthieu DELPA

Responsable développement éolien et photovoltaïque sud
matthieu.delpla@enertrag.com

Restez informé sur le projet
sur son site Internet :

<https://www.projeteolien-puits-jaunay.fr/>



Les chiffres clés

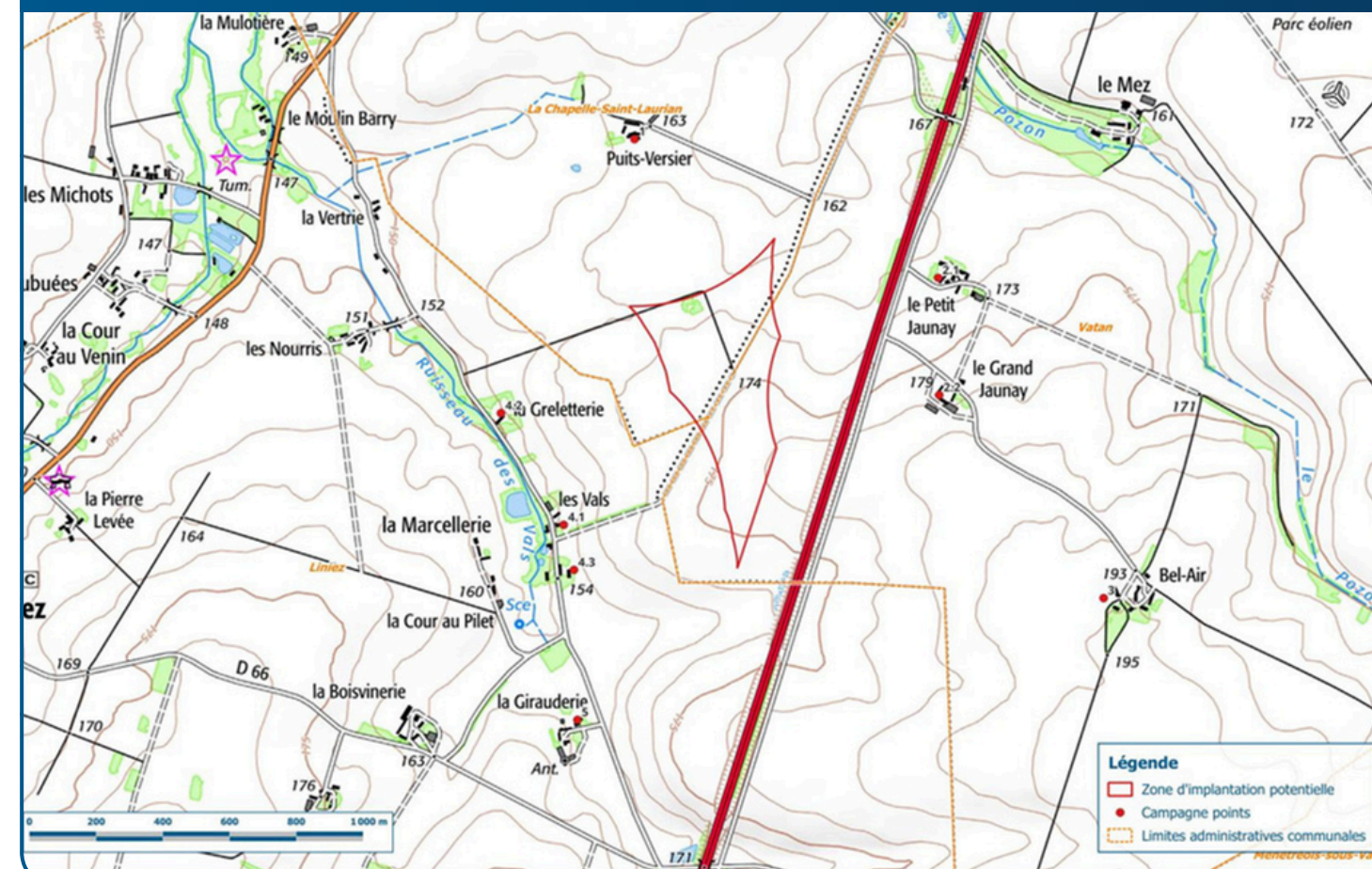
3
éoliennes maximum

200 m
en bout de pale

4 et 6 MW
de puissance par éolienne

17 000
personnes alimentées
en électricité

18 000
tonnes de CO₂ évitées



Un projet long terme

2022

Identification du site,
premières contacts avec les
élus et les propriétaires

Juin 2025

Lancement de la démarche
de concertation

Février - Mars 2026

Lancement des études
acoustique et paysagère

Fin 2026

Dépôt de la demande
d'autorisation
environnementale, instruction
et enquête publique

ET ENSUITE ?

A l'issue de l'obtention de
l'autorisation par le Préfet, s'ouvrira
une phase de préparation puis de
chantier et de raccordement, suivie de
la mise en service du parc. Celui-ci
sera exploité directement par
ENERTRAG sur une durée de 20 à 30
ans environ !

2023 - 2024

Sécurisation du foncier, levée
des contraintes principales
sur la zone d'étude

Juillet - Août 2025

Installation du mât de
mesure et lancement des
premières études

2026 - en continu

Réalisation du dossier
d'étude d'impact

2028

Décision préfectorale

La démarche de concertation

La concertation occupe une place centrale pour ENERTRAG dans le développement de ses projets éoliens. **Pour le projet de Puits Jaunay, ENERTRAG est accompagnée par Demopolis Concertation**, agence spécialisée dans la concertation et la communication publique.

Cette démarche vise à informer régulièrement les habitants, à répondre à leurs questions et à les **associer aux différentes étapes** du projet à travers des temps d'échange (porte-à-porte, forum d'information,...) ainsi que des temps **de co-construction sur certains aspects du projet**, pour construire ce projet avec son territoire.

L'atelier de co-construction avril 2026

Un échange et atelier de concertation s'est tenu le mardi en avril 2026 en présence des élus municipaux de la Chapelle-Saint-Laurian. Cette séance de travail a été consacrée à la présentation du projet de Puits-Jaunay et à son avancement ainsi qu'aux différentes implantations envisagées pour le parc.

Les élus ont pu appréhender les variantes possibles (nombre d'éoliennes, taille des pales,...) et mieux comprendre les contraintes techniques et réglementaires qui encadrent ces choix. Dans un esprit de concertation, cet atelier a offert à chacun l'opportunité de s'approprier les enjeux du projet et d'échanger librement

sur les implantations possibles. Les avis recueillis auprès des élus présents constituent une contribution précieuse, qui viendra nourrir la réflexion et orienter les prochaines étapes du développement du projet de Puits-Jaunay.



Photos de l'atelier

Le calendrier de la concertation

Mai 2025

Premier comité des élus

Septembre 2025

Deuxième lettre d'information et forum d'information

Décembre 2025

Deuxième comité avec les élus

Avril - Mai 2026

Troisièmes comités des élus, porte-à-porte et cinquième lettre d'information

Juin - Juillet 2025

Première lettre d'information et porte-à-porte

Novembre 2025

Troisième lettre d'information

Janvier 2026

Quatrième lettre d'information et porte-à-porte

Juin 2026

Visite de site et forum d'information

Le prochain événement de concertation : visite de site

Dans le cadre du projet en cours, nous vous invitons à participer à la visite de la zone d'implantation potentielle. Ce temps d'échange en marchant vise à partager une compréhension commune de ses caractéristiques, de ses enjeux, notamment environnementaux, et d'identifier ensemble les éléments remarquables. Ce sera également l'occasion de recueillir vos observations, vos attentes et vos propositions, à travers un temps de discussion collective. La visite sera conclue par un moment convivial sur place.

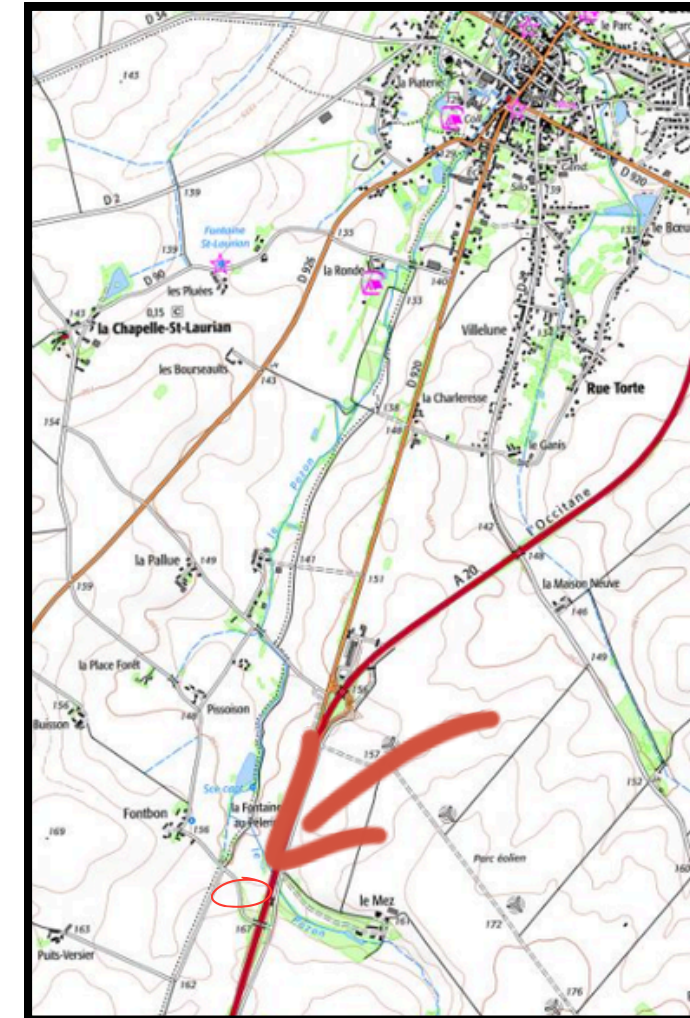
En cas d'intempéries, la visite sera transformée en forum à la salle des fêtes de La Chapelle-Saint-Laurian.

Lieu de rendez-vous : à l'entrée de la zone d'implantation du projet de Puits Jaunay, entre Fontbon et l'autoroute

47°02'21.8"N 1°47'33.6"E

Date : mardi 9 juin 2026

Horaire : 18h00 à 20h00

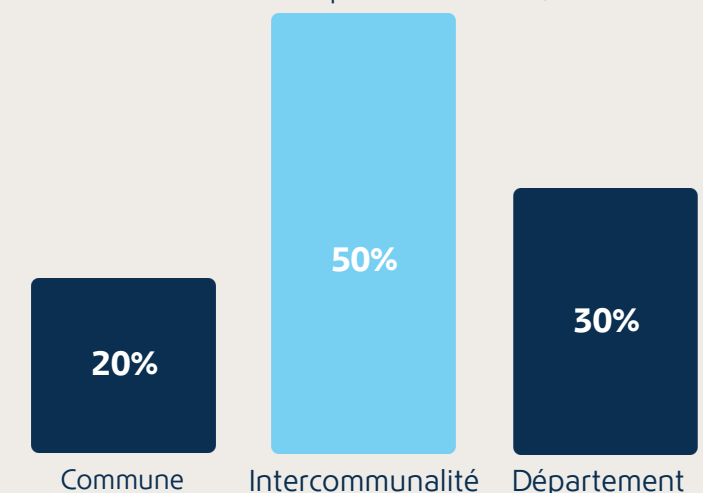


Les retombées du projet

Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire, notamment à travers l'IFER, une taxe versée chaque année aux collectivités locales pour chaque éolienne installée.

En parallèle, des mesures d'accompagnement peuvent être négociées entre le développeur et les communes pour l'amélioration du cadre de vie. Quelques exemples sur d'autres projets : participation à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux ou à l'électrification de l'église locale, financement d'aménagements paysagers, mise en place d'actions en faveur de la biodiversité, entre autres.

Répartition de l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)



Pionnier des systèmes électriques pilotables

Depuis plus de 25 ans, ENERTRAG développe, installe et exploite des systèmes électriques hybrides, pilotables, qui intègrent l'éolien terrestre, le solaire photovoltaïque, le stockage d'énergie par batteries et l'hydrogène renouvelable.

Chacun de nos projets s'appuie sur des études environnementales rigoureuses et une concertation réussie avec toutes les parties prenantes locales.



Présent en France depuis **1999**



553MW
46 parcs en exploitation



1052GWh
d'électricité produite en 2025



219 134
foyers alimentés en électricité



58,2MW
en cours de construction



130
collaborateurs répartis au sein de **5 agences**

Vos contacts

Matthieu DELPA

Responsable développement éolien et photovoltaïque sud

matthieu.delpla@enertrag.com

06 48 34 60 95

www.enertrag.com